



Le Vent du Sud

Édition d'avril 2015

Site Web : www.buckland.qc.ca

Courriel : buckland@globetrotter.net

Tél : (418)789-3119 Télécopieur : (418) 789-3535



Sommaire

Agenda de la mairesse	P. 1
Mot de la mairesse	P. 2
Gestion municipale	P. 3
Services municipaux	P. 4
Biblio & Anniversaires	P. 8
Services et org. locaux	P. 9
Chronique du mois	P. 15
Agenda - Divers	P. 17
Publicité	P. 18
Calendrier	P. 20

Prochaine date de tombée : 24 avril

Inscription Terrain de jeux (page 5)

Brunch Fête des Mères, C. Com (page 13)

Ass. Annuelle Caisse des Monts et Vallée Bell., Salle Académique, St-Damien, 21 avril à 19h30

Réalisation et montage : Diane Laflamme



A BUCKLAND
MA CAISSE,
J'Y TIENS
.....
MON GUICHET,
UN BESOIN



Buckland...une montagne de paysages!



Agenda de la mairesse du mois de mars 2015

- 2 mars : Séance du conseil
- 3 mars : Séance de travail
- 5 mars : Comité Administratif de la MRC
- 9 mars : Réunion de travail
- 10 mars: Réunion de travail
- 13 mars : Réunion du CLD (Comité Local de Développement)
- 18 mars : Réunion des maires
- 19 mars : Réunion du conseil exécutif de La Contrée
- 24 mars : Réunion de travail
- 25 mars : Réunion du Comité de Gouvernance de La Contrée
- 30 mars : Représentation de la municipalité à la conférence de presse de Mme Dominique Vien



Heures d'ouverture du bureau municipal au public
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h
Mardi *fermé en AM*, ouvert de 13h à 16h



N'oubliez pas de me faire parvenir vos photos de Buckland ainsi que les photos de 4 générations par courrier électronique à "buckland@globetrotter.net"

Merci de votre belle collaboration !

Photos en 1re page : -Manifestation pour conserver la caisse, le 22 mars, photo de Laurette Carrier (voir pages 9-10).
-Marcheurs du chemin Saint-Rémi de passage à Buckland, photo de Béatrice Felin.

Visitez notre site Web à www.buckland.qc.ca

La déchetterie ouvrira à partir du 18 avril tous les mercredis et samedis de 8h à midi.

Gestion municipale - Mot de la mairesse



Bonjour,

Au moment où j'écris ces mots, la température est encore froide et le soleil nous montre timidement ses rayons printaniers. La sève des érables ne coule pas aussi vite qu'on le voudrait. Quand arrive le mois de mars on s'imagine que le printemps suivra à grands pas et qu'il fera doux rapidement. Ce n'est que lorsque la neige fond et que l'on voit les pelouses jaunies sur lesquelles les merles d'Amérique se posent pour trouver leur nourriture, que l'on peut dire que le printemps est vraiment arrivé.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement de Buckland, nous avons fait le lancement de la Politique domiciliaire. Je tiens à souligner que cette politique a été écrite en référence à celle de St-Philémon. M. Georges-Octave Roy en collaboration avec les membres du Comité de développement économique de St-Philémon en ont fait la réalisation. Leur document avançait plusieurs idées que nous trouvions fort intéressantes.

A cette même occasion, un nouveau membre a été nommé en la personne de M. Pierre Gill en remplacement de M. Cédric Corriveau. Je félicite M. Gill pour sa nomination et remercie M. Corriveau pour son travail. Je remercie également tous les membres de ce comité qui ont à cœur le développement de Buckland.

À la séance de mars, il a été décidé que nous faisons une offre d'emploi pour un deuxième employé. La tâche devient de plus en plus lourde pour Bruno, notre employé municipal.

Grâce au programme Nouveaux Horizons, nous avons reçu un montant de plus de 17 000\$. Ce montant exige seulement que la municipalité réalise le projet comme présenté. Elle n'a rien à déboursier. La demande avait été faite par le Cercle de Fermières pour l'amélioration du Chalet des Sports et le renouvellement des appareils électriques qui s'y trouvent. Nous commencerons les rénovations sous peu. Dès que ce sera terminé, vous pourrez, à nouveau, louer ce local pour vos fêtes.

Les avez-vous vus passer les marcheurs du Chemin de St-Rémi? Peut-être pas, car ils sont arrivés par le rang Ville-Marie. Ils étaient 6. C'était un projet pilote afin de bien se préparer au lancement officiel le 1^{er} août. Ces marcheurs étaient hébergés au gîte Chez Jocelyne. Ils ont soupé au pub et pris leur lunch du midi à l'épicerie. Donc 6 personnes de plus dans notre municipalité qui ont participé à notre économie.

Ces gens étaient partis de La Crapaudière pour se rendre à St-Léon. C'est là qu'officiellement le départ avait lieu. Pour cette raison, ils ont reçu des mitaines en alpaga faites par des artisanes de St-Léon et quelques articles utiles lors de leur marche. Quelques-uns ont couché dans une maison privée et les autres au presbytère devenu une auberge. Le lendemain, ils se sont rendus à St-Nazaire où les propriétaires du Domaine Faunique les ont accueillis. Puis à St-Damien les religieuses du Lac Vert les attendaient. Pour se rendre à Buckland, ils sont passés par le rang St-Antonin, car ils doivent éviter les routes numérotées. À Buckland, j'ai eu la chance de leur faire visiter notre belle église. À leur arrivée, ils m'ont demandé si l'extérieur était récent. J'étais très fière de leur dire que cela avait été fait en 2006 par des bénévoles et que même l'intérieur avait été rénové bénévolement. Ils en furent bien étonnés. Ils ont trouvé notre église belle et bien entretenue.

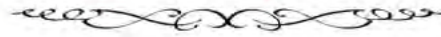
Ce projet, le Chemin St-Rémi, est une opportunité que nous avons pour faire connaître notre village et amener des touristes qui y laisseront un peu de leurs sous. Faisons en sorte qu'ils se rappellent de ce petit village situé dans les Appalaches où les gens sont très accueillants.

La Contrée tiendra sa 2^e assemblée annuelle le 27 avril à St-Léon. Vous êtes tous invités. M. Bernard Vachon y tiendra une conférence concernant les territoires et les régions : sujet très important pour nous. J'espère que vous viendrez en grand nombre.

Passez un beau mois d'avril,

Juliette Laflamme, mairesse

Rapport budgétaire



Rapport budgétaire au 31/03/2015



	BUDGET	RÉEL	ÉCART
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	232 193 \$	71,383 \$	159,846 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	118,702 \$	26,098 \$	92,604 \$
TRANSPORT ROUTIER	320,518 \$	114,340 \$	206,006 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (réseau Massif, santé, bien-être)	194,995 \$	81,081 \$	113,193 \$
URBANISME	39,916 \$	16,992 \$	22,924 \$
LOISIRS	74,262 \$	30,972 \$	42,766 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	112,054 \$	23,913 \$	88,141 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	112,243 \$	94,131 \$	18,112 \$
DÉPENSES IMMOBILISATIONS	464,885 \$	30,674 \$	432,101 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1,669,768 \$	489,584 \$	1,175,693 \$
TOTAL DES REVENUS (estimés)	1,669,768 \$		
REVENUS REÇUS À DATE:	469,517 \$		



AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION



AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-AUXILIATRICE-DE-BUCKLAND NO 03-2003 POUR INTÉGRER LES NOUVELLES DISPOSITIONS IDENTIFIÉES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RELATIVEMENT À LA DÉCISION #374377 DE LA CPTAQ.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

Que lors de la séance ordinaire tenue le 07 avril 2015, le conseil municipal a adopté le projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 03-2003.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 16 avril 2015 à 19 h 00, au Centre Communautaire au 4344, rue Principale, Buckland. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement dont l'effet est de modifier le règlement de zonage 03-2003 pour intégrer les nouvelles dispositions identifiées à schéma d'aménagement et de développement relativement à la décision #374377 de la CPTAQ.

Qu'au cours de cette assemblée la mairesse expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 4340, rue Principale, Buckland, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 sauf pour le mardi seulement de 13 h à 16 h.

Que le projet de règlement ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNE À N.-D. AUX. DE BUCKLAND CE 08^e jour d'avril 2015.

Jocelyne Nadeau, Directrice générale, secrétaire trésorière

Gestion municipale



Résumé de la séance ordinaire du 2 mars 2015

(Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux sur notre site web)



Acceptation des chèques à ratifier et des comptes à payer du mois de février. Les comptes fournisseurs 78,529.62 \$ et les paies 17,534.97 \$ ce montant représente le salaire des employés (19) et celui des membres du Conseil (7).

Adoption des états financiers 2014 de la municipalité.

La municipalité de Buckland participera à 50% des coûts d'inscription pour le terrain de jeux unifiés 2015. Le tarif du service de garde pour le matin et le soir sera de 3.00\$/heure.

Paiement des factures de l'agent de développement local au montant de 709,94\$ et 315,27\$.

Madame Jocelyne Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à enchérir pour et au nom de la Municipalité de Buckland, lors de la vente pour taxes impayées qui se tiendra à la MRC de Bellechasse le 11 juin 2015.

AVIS DE MOTION concernant le règlement numéro 03-2015 modifiant le règlement de zonage numéro 03-2003.

Adoption du règlement numéro 04-2015 concernant la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés applicable par la Sûreté du Québec.

Acceptation de l'offre d'Arrakis Consultants inc. pour la préparation de l'avis technique concernant l'application du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection. Le coût sera de 1,885.00\$ plus taxes.

Acquisition d'un balai rotatif pour nettoyer les pelouses et les rues chez E. Turgeon Sport au montant de 1804.99\$ plus taxes.

Acceptation de la soumission de SPE valeur assurable Inc. pour la mise à jour de la valeur de reconstruction des bâtiments municipaux. Le coût est de 1,325.00\$ plus taxes.

La Municipalité de Buckland accepte l'offre de La Fondation Rues principales pour l'élaboration d'un plan de développement de la rue principale. Le coût du projet est de 10 110\$ plus taxes. Le financement se fera à 34% par le fonds de la SADC Bellechasse-Etchemins, à 39% par le fonds du Pacte rural, 17% par le Fonds conjoncturel de développement (FCD) du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et à 10% par la Municipalité.



Sécurité publique

Votre service incendie a fait en mars:

- Vérification des camions
- 1 Feu de cheminée
- 1 Entraide St-Philémon

Pour toute urgence, contactez-le 9-1-1, faites le *4141 pour le cellulaire

Vous pouvez vous procurer des détecteurs de monoxyde carbone auprès de la municipalité au montant de 21.26\$ tx incluses fonctionnant à batterie(incluses).

Contenants pour cendres de fournaies et foyer

Des contenants sont à votre disposition. Ils sont situés en avant du garage municipal. Nous vous demandons de les utiliser et de ne pas mettre vos cendres dans les conteneurs le long des routes municipales.



Terrain de Jeux Unifié



Saint-Philémon, Buckland, Saint-Nazaire et Saint-Léon

Les municipalités s'unissent pour offrir une programmation dynamique à leurs jeunes de 5 à 12 ans (l'enfant doit avoir 5 ans au 30 septembre 2015). Il est ainsi possible d'avoir une plus grande participation, d'adapter les activités à chaque groupe d'âge et de profiter pleinement des possibilités qu'offrent les infrastructures de notre territoire. Les activités se dérouleront en alternance dans chacune des municipalités et des sorties à l'extérieur seront également prévues. À chaque semaine, une thématique différente attendra les enfants et plusieurs activités seront préparées par l'équipe d'animation, composée d'animateurs dynamiques.



Du 28 juin au 7 août 2015

Frais d'inscription, avant le vendredi 29 mai 2015

Forfaits	1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
La journée au terrain de jeux est de 9h00 à 16h00			
Tarification 5 jours par semaine (incluant le transport à tous les jours, les activités, ainsi qu'un chandail)	150\$	138\$	120\$
Tarification 3 jours par semaine (incluant le transport à tous les jours, les activités, ainsi qu'un chandail)		110\$	
Tarification à la journée (incluant le transport et les activités)		20\$	
Service de garde (Possibilité d'un service de garde, selon la demande)		3\$ de l'heure par enfant	

IMPORTANT : Une augmentation de 10% sera ajoutée à toutes les inscriptions reçues après la date du 29 mai 2015.

Pourquoi s'inscrire au terrain de jeux unifié?

- Les animateurs sont qualifiés et certifiés,
- Le terrain de jeux unifié offre une programmation variée,
- Une sortie par semaine, incluant les grands jeux,
- Du plaisir garantie!



Le mardi 5 mai 2015 aura lieu la soirée d'inscription au terrain de jeux unifié, de 18h30 à 20h00 à la salle du conseil de Buckland. Pour avoir droit au chandail et pour éviter l'augmentation de 10%, l'inscription doit être réalisée avant le vendredi 29 mai 2015.

Information : Émilie Lacasse, Coordonnatrice des loisirs Bellechasse-Sud, par téléphone au (418) 243-7205 ou par courriel à loisirs.bellechassesud@gmail.com

Bon été à tous!



Le 19 mars 2015

COMMUNIQUÉ # 2015-01 - LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET)

Suite aux 3 articles parus dans le Journal Le Soleil les 23 et 24 février ainsi que le 2 mars derniers concernant son lieu d'enfouissement technique, la MRC de Bellechasse émet ce communiqué afin de rétablir certains faits et de donner l'information exacte à la population et plus particulièrement à celle de la municipalité d'Armagh.

Les sujets abordés sont les suivants :

1. Bref historique
2. Odeurs en périphérie du lieu d'enfouissement
3. Qualité de l'eau
4. Compensation versée à la municipalité d'Armagh

1. BREF HISTORIQUE

La première phase d'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire a débuté en 1981 et s'est terminée au mois de mai 2003. Même si ça semble difficile à croire, il y a eu un débat en 1978 et 1979 au Conseil de comté concernant la localisation du lieu d'enfouissement car quelques municipalités voulaient qu'il soit implanté sur leurs territoires en raison des retombées économiques escomptées.

En 1996, la MRC de Bellechasse amorçait une réflexion étant donné que ce lieu d'enfouissement avait une espérance de vie maximale de 7 ans. Il a alors été décidé d'entreprendre les démarches pour procéder à son agrandissement.

En août 2000, la MRC a déposé une étude d'impact sur l'environnement au ministère de l'Environnement concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement conformément aux dispositions de l'article 31.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Cette étude d'impact a été rendue publique par le ministère le 23 octobre 2001.

Ce dossier a par la suite franchi l'étape d'information et de consultation publiques prévue par le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement. La municipalité d'Armagh ne s'est pas objectée au projet et aucune demande d'audience publique n'a été adressée au ministre de l'Environnement.

Pendant ce temps, ce ministère a également produit un rapport d'analyse environnemental relatif à ce projet qui concluait que ce projet était acceptable.

Suite à la réalisation de ces étapes, le gouvernement du Québec adoptait le décret numéro 803-2002 le 26 juin 2002 concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation relativement à l'agrandissement du lieu d'enfouissement. Les travaux d'agrandissement ont été réalisés par la suite et son exploitation a débuté en mai 2003.

2. ODEURS EN PÉRIPHÉRIE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

Il est important de rappeler brièvement que la problématique d'émission des odeurs a débuté à l'automne 2010 soit 29 ans après le début de l'exploitation du lieu d'enfouissement. Cette problématique dépend de l'utilisation d'un matériau alternatif de recouvrement journalier des déchets composé de résidus fins de bois. Cette utilisation avait débuté en juin 2009 et s'est terminée le 31 janvier 2012, soit la journée même où la cause des odeurs a été identifiée par les consultants de la MRC.

Au cours des 3 dernières années, il a été mentionné à maintes reprises que ce matériau renfermait également des particules de gypse invisibles à l'œil qui sont à l'origine des émissions d'odeurs de sulfure d'hydrogène (H₂S) et que son utilisation a été autorisée par le ministère de l'Environnement. En décembre dernier, un jugement de la Cour Supérieure du Québec a reconnu la responsabilité du ministère. Ce jugement a été inscrit en appel un mois plus tard et c'est la Cour d'appel qui aura à se prononcer en 2016.

Face à cette problématique d'odeurs, la MRC a réalisé des travaux à l'été 2012 qui ont contribué à réduire de façon significative l'intensité, la fréquence et la durée des odeurs nauséabondes en périphérie du lieu d'enfouissement. À l'automne 2014, des travaux supplémentaires ont été effectués. Le 29 octobre 2014, les membres du Conseil municipal d'Armagh ont visité l'entièreté du lieu d'enfouissement à la fin du chantier et il a été convenu avec ceux-ci que l'hiver 2014-2015 permettrait de statuer sur l'efficacité de ces travaux.

La MRC reconnaît qu'il subsiste encore des épisodes d'odeurs en périphérie du LET mais la situation ne s'est pas détériorée comparativement aux 2 derniers hivers. Les épisodes d'odeurs sont sectoriels selon la direction des vents, moins fréquents et d'intensité très faible à moyenne selon les signalements reçus des résidents. La MRC ne possède malheureusement pas beaucoup d'information sur la durée de ceux-ci en raison de l'absence de cette donnée.

Étant donné qu'il y a des épisodes d'odeurs de H₂S, la MRC a mandaté la firme de consultants WSP le 12 février dernier, soit **11 jours** avant la parution du premier article dans le Journal Le Soleil, afin de vérifier sur le terrain s'il pouvait y avoir une ou des sources d'émission d'odeurs qui n'auraient pas encore été identifiées. Les résultats de cette inspection seront bientôt connus et pourraient orienter des actions à venir.

De plus, contrairement aux affirmations faites depuis le 23 février à l'effet qu'il y a encore des odeurs de H₂S à l'intérieur du périmètre urbain d'Armagh et sur la route 281, la MRC affirme qu'elle n'a reçu aucune information à cet effet et qu'elle n'y croit pas vraiment.

3. QUALITÉ DE L'EAU

En ce qui concerne la contamination de la nappe phréatique de l'eau qui serait causée par la présence du lieu d'enfouissement selon certaines personnes, la MRC rappelle que, conformément à ce qui a été convenu le 10 juin 2014 lors d'une rencontre tenue avec les membres du Conseil municipal d'Armagh, il y a eu une campagne d'analyses et d'échantillonnages de l'eau provenant des puits d'alimentation en eau et des robinets de 5 résidences situées près du LET. Celles-ci ont été sélectionnées par le Conseil d'Armagh incluant celles du rang 1 Nord-Est appartenant aux deux personnes mentionnées dans le premier article du Journal Le Soleil.

La firme Aquatech a réalisé cette campagne d'analyses et d'échantillonnages de l'eau les 25 et 26 août 2014 en partenariat avec le laboratoire accrédité Environnex. Selon le rapport de la firme Aquatech déposé le 6 octobre 2014 qui relate les résultats d'analyses pour 22 paramètres inorganiques, 10 paramètres organiques et 4 paramètres bactériologiques de l'eau des 5 résidences ciblées, il n'y a aucune donnée qui permet de soupçonner une possible contamination de l'eau par le LET.

Les coliformes fécaux et les entérocoques qui ont été détectés dans les analyses bactériologiques sont des bactéries d'origine fécale qui se retrouvent dans le tube digestif des humains et des animaux. Dès que l'on constate leur présence dans l'eau d'un puits, on considère qu'elle n'est pas potable. Il est alors nécessaire d'identifier la cause et de la corriger. Il peut s'agir d'un puits devant être désinfecté à l'eau de javel, d'un problème d'aménagement du puits, d'une installation septique défectueuse ou d'activités à proximité générant une pollution fécale telles la présence d'excréments d'animaux, l'épandage de fumier, etc.

Ce rapport de la firme Aquatech a d'ailleurs été transmis à la municipalité le 16 octobre dernier et peut être consulté sur la page d'accueil du site internet de la MRC de Bellechasse au www.mrcbellechasse.qc.ca

Pour ce qui est de la mauvaise odeur de l'eau à la sortie du robinet, Santé Canada mentionne sur son site internet (www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/water-eau/faq_devices-dispositifs-fra.php) que l'odeur du soufre n'est pas indicatrice de dangers à la santé et que ce phénomène n'est pas rare. L'utilisation de filtres conçus pour enlever le fer, le manganèse et l'hydrogène sulfuré de l'eau y est conseillée afin d'enrayer l'odeur du soufre.

4. COMPENSATION VERSÉE À LA MUNICIPALITÉ D'ARMAGH

La situation qui prévaut depuis quelques années amènera la MRC de Bellechasse à suggérer bientôt au Conseil municipal d'Armagh de redistribuer, s'il le juge à propos, une partie ou la totalité de la compensation monétaire qui est versée annuellement par la MRC à la municipalité aux personnes possédant des résidences en périphérie du LET.

Pour l'année 2015, c'est un montant de 89 375 \$ qui sera versé à la municipalité portant ainsi le total des compensations payées depuis 1997 à 1 224 486 \$ conformément au protocole d'entente conclu entre les deux parties.

Jusqu'à maintenant, la municipalité utilise la compensation annuelle sans en faire profiter de façon particulière les citoyens qui demeurent près du LET par rapport à ceux qui résident dans le village ou dans les autres rangs d'Armagh et qui ne subissent aucun inconvénient.

Une redistribution partielle ou totale de cette compensation aux riverains du LET aurait l'avantage, à tout le moins, de leur offrir un certain support pendant toute la durée de l'exploitation du LET.

CONCLUSION

La MRC de Bellechasse réitère à la population qu'elle consacre beaucoup d'efforts afin d'exploiter de façon responsable son lieu d'enfouissement et qu'elle continuera à le faire surtout en ce qui concerne l'élimination progressive des odeurs de H₂S en périphérie du LET.

Hervé Blais, préfet

Clément Fillion, directeur général

Christian Noël, directeur général adjoint

Heures d'ouverture : jeudi de 18h30 à 20h

Les derniers arrivés

Adultes

Fascine-moi, tome 4 de la série "Crossfire" de Sylvia Day
Les hommes forts du Québec de Luc Gonthier
L'épicerie Sancoucy, tome 2 de Richard Gougeon
Laurence Jalbert, À la vie à la mort
Faire la paix avec soi de Marc Gervais
Douze ans, sept mois et onze jours de Lorris Murail
L'ennéagramme, les 9 types de personnalités de René de Lassus
L'ABD de l'Ennéagramme, votre personnalité enfin révélée d'Éric Salmon
Que s'est-il vraiment passé? Les mystères les plus intrigants de l'histoire
Savoir quoi manger, 21 jours de menus
Journal d'un disparu de Maxime Landry

Ado

Nés à Minuit - Renaissance, tome 1 de C.C. Hunter

BD

Les Sisters, no 9

Enfants

La Reine des neiges



Anniversaires

Du 13 au 30 avril

- 14- Denis Métivier,
- 16- Normand Aubin, Thérèse Labonté, Sandra Lachance, Nadia Mercier,
- 17- Harold Castilloux, Bruno Hass, Jeannette Morissette, Roger Morissette, Johanne Noël,
- 18- Michel Beaudoin, Amélie Lacroix, Yves Parent, Pierre-André Tanguay,
- 20- Gérard Bélanger, Madeleine Bélanger, Napoléon Pitre,
- 21- Gaétane Boutin, Étienne Dumont, Jeannine Fontaine, Daniel Talbot,
- 22- Claire Carrier, Claude Morissette,
- 23- Harold Bruneau, Jean-Guy Fontaine, Patrick Rouillard,
- 25- Diane Bruneau,
- 26- Gilles Aubin, Simone Rouillard, Audrey Fillion,
- 27- Marc Bélanger, Virginie Corriveau, Anney Fontaine,
- 28- Rock Corriveau, Loïc Fontaine (Dominique),
- 30- Monique Boulanger, Mario Corriveau, Réjeanne Landry,
- 29- Suzanne Desrochers.

Du 1^{er} au 12 mai

- 01- Rosalie Andrews, Chantal Bolduc, Réjean Rouillard,
- 02- Emmanuelle Pinel, François Savard,
- 03- Raynald Jean, Marie-Josée Labrecque, Nancy Roy,
- 04- Valérie Godbout, Gilberte Laflamme, Léopold Morin,
- 05- Ghyslain Bolduc, François Bolduc, Laurie Brochu-Corriveau, Keven Cloutier, Benoît Laflamme,
- 06- Jean-Simon Boissonneault, Marc Bolduc, Sébastien Fortin, Steeven Fortin, Marie-Ève Métivier, Sabrina Morin,
- 07- Bianca Laroche-Fontaine, Pauline Mathieu, Normand Nolet, Émile Turgeon,
- 08- Thomas Laflamme,
- 09- Yves Ferland, Jayke Morin, Normand Corriveau, Émilie Croteau,
- 10- Gérard Laflamme, Denis Roy,
- 11- Réjean Laflamme,
- 12- Raphaël Corriveau, Alison Fontaine, Hélène Lavoie, Christine Mathieu.



La population de Buckland, en colère, réagit..



Nous, membres de la section Buckland, de la caisse Monts et Vallées de Bellechasse sommes en colère parce que notre liberté d'expression est bafouée. Nous n'avons pas eu notre mot à dire sur cette décision importante de la fermeture de notre comptoir de services Desjardins prévue le 5 février 2016. Où est la démocratie : un membre, un vote ? D'ailleurs, en tant que propriétaires de cette coopérative, nous contestons cette fermeture et une plainte a été envoyée à la Fédération des Caisses Desjardins pour qu'elle rétablisse la situation dans les plus brefs délais.

Assez, c'est assez, car depuis le 26 novembre 2014, un comité d'action s'est formé pour représenter la population de Buckland. Mobilisation, pétitions de 375 noms, rencontres, lettres d'appui, résolutions, démarches diverses ont été déployées pour discuter et s'entendre avec les dirigeants de la caisse Monts et Vallées de

Bellechasse. Nos efforts sont sans succès. C'est un dialogue à sens unique.

Pour couronner le tout, il y a un refus de la part des dirigeants de la caisse Monts et Vallées de Bellechasse de répondre à nos questions. Pourquoi fermer un comptoir de services si le revenu des membres rentabilise la caisse et paie la dépense du comptoir? Cette question et bien d'autres sont posées par le comité d'action depuis le 8 décembre 2014 et sont sans réponses. Pourquoi ce refus d'y répondre adéquatement ?

Et que dire du désistement de M. Marcel Dostie, directeur général, à notre invitation de l'assemblée du 5 mars dernier à Buckland, assemblée où la population devait poser leurs questions. En plus, il avait lui-même invité le conseil de surveillance qui avait ignoré notre première demande de rencontre. Eux aussi se sont désistés. Comment pouvons-nous poser nos questions sans dirigeants pour nous répondre? Que font nos élus ?

Il y a un bout à tout, voilà pourquoi il faut que ça bouge. Dans les lignes qui suivent la Fédération des caisses Desjardins, le conseil de surveillance, le conseil d'administration et le directeur général qui ont tous reçus une plainte se doivent d'écouter ceci :



Les membres de la section Buckland exigent d'obtenir le même traitement que les autres municipalités de la Caisse Monts et Vallées de Bellechasse, un service humain au comptoir et un guichet automatique. Il est injuste que trois municipalités en ligne soient dépouillées de tout service. L'équité et la cohérence, nous la réclamons. Il y a un très bon achalandage à notre comptoir de services avec preuve à l'appui. Nous voulons aussi que les membres puissent récupérer leur guichet automatique perdu en 2009 car cette perte fut néfaste pour l'économie locale. Il est essentiel que les besoins de nos aînés, de la population de tous âges, de nos commerces et de nos entreprises soient comblés. La survie de notre localité en dépend.

Par le biais de cet article de journal, vu que nous sommes privés de réponses, pourquoi se priverait-on d'ajouter ces autres questions : Est-ce une gestion saine et prudente de payer un bail de 625 \$ par mois, dans le vide, pour un comptoir non utilisé, s'il y a fermeture ? Est-ce que la caisse poursuit sa mission de soutenir le développement de son milieu ? Comment une caisse qui est en excellente posture financière peut se permettre de sacrifier le service aux membres de quelques localités pour en favoriser d'autres ? Pourquoi le conseil de surveillance refuse de nous rencontrer ? Pourquoi le directeur général est mécontent qu'on ait demandé de rencontrer le conseil de surveillance sans lui ? Est-ce que le conseil d'administration s'assure que les membres de la section Buckland soient satisfaits ?

Le respect, la démocratie, la transparence, la cohérence, l'équité, le savoir-faire et le suivi des règles, font partie de nos valeurs. C'est avec ses valeurs que nous désirons être traités par la caisse Monts et Vallées de Bellechasse et la Fédération des caisses Desjardins.

Manifestation à Buckland

Dimanche le 22 mars 2015 à 10 h
près de notre comptoir de services Desjardins
Bienvenue à tous !

Au nom de la population : Le comité d'action du Club Fadoq « Bon Accueil » de Buckland

Merci à la population de Buckland de sa grande générosité d'avoir assumé le coût de cet article dans le journal « La Voix du Sud »

Manifestation du 22 mars 2015 à Buckland

Conservons notre comptoir de services et récupérons notre guichet

Invitation à toutes les populations à la solidarité



(Sur l'air de Dégénération)

Ton arrière-grand-père a connu les caisses populaires
Pis ton grand-père, a pu acheter sa terre
Au village, à la caisse, il faisait toutes ses affaires
Elle est à **proximité**, alors y' faut pas la fermer

Et pis vous autres, le CA, sachez nous représenter
Les petites localités ont besoin de vitalité
La décision de la fermer, y aurait fallu nous parler
Un membre, un vote, la **démocratie**, y faut pas nous l'enlever

La caisse de notre région a pris cette décision
Fermer trois caisses en ligne, ce fut leur solution
Savoir-faire, savoir vivre, cohérence et équité
Où sont ces **valeurs** ? Nous on veut être bien traités

Un comptoir, un guichet, ceci est notre besoin
Le service aux membres doit être une priorité
On n'en veut pas **moins.....**
Nos argents c'est d'la rentabilité

Et pis l'ordinateur, tous peuvent pas l'utiliser
Un comptoir, un guichet
C'est utile pour les usagers
Les dépôts, les retraits et tout ce qu'il faut payer
Des transactions, on en **fait**, très souvent et à l'année

Et pis nos aînés, les personnes qui sont âgées
Les handicapés et ceux qui sont plus limités
Nos commerces, nos entreprises ainsi que la population
Ceux qui n'ont pas **d'autos**, 15 kilomètres, c'est un peu trop

Ceux qui vont au Massif
La visite et les passants
Ils aiment bien s'arrêter et retirer de l'argent
Pour faire des **achats**, c'est bon pour tous nos commerçants

Vous savez pour terminer
À Buckland, on se tient serré
Nous offrons cette chanson à toutes les populations
Parce que tous **ensemble** créons la solidarité

La la la la la la la la

Le comité d'action du Club Fadoq « Bon Accueil » de Buckland



Buckland, sort dans la rue
Parade de grosses machineries et bruits de klaxon
pour garder nos services Desjardins



Malgré les grands froids, Buckland manifeste
son désaccord



Près de 200 personnes étaient présentes. On
se réchauffe à l'intérieur



Chanson offerte à toutes les populations



**Quatre municipalités qui s'unissent pour
un projet de territoire**

La Contrée en montagnes dans Bellechasse

Site web : www.contreebellechasse.com

AVIS DE CONVOCATION

2^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONTRÉE

QUAND : Lundi le 27 avril 2015 à 19 h

OÙ : Salle communautaire de St-Léon-de-Standon

➤ 1, rue des Loisirs

Tous les citoyens de Buckland, de Saint-Léon-de-Standon, de Saint-Nazaire et de Saint-Philémon sont attendus!

Conférencier invité : Bernard Vachon



Monsieur Bernard Vachon a fait carrière comme professeur-chercheur au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Depuis son départ à la retraite, il agit comme consultant auprès des ministères, des associations municipales, des MRC et des municipalités locales. Il est très engagé dans la défense des régions et des territoires ruraux.

PROMUTUEL BELLECHASSE-LÉVIS « PROJET COUP DE CŒUR » :

Le Comité de Gouvernance de la Contrée remercie chaleureusement Promutuel Bellechasse-Lévis pour la bourse de 2 000\$ obtenue dans le cadre des Projets «Coup de Cœur» lancés à l'automne 2014. La Contrée utilisera ce montant pour améliorer ses outils de promotion et de communication afin de mieux informer la population sur les projets en cours.

CONCOURS GÉO PLEIN AIR : La municipalité de St-Philémon est en lice pour être reconnue l'une des 10 municipalités le plus «Plein air» du Québec. **Votez**, tous les jours si possible, **jusqu'au 19 avril** au www.geopleinair.com/palmars2015 ou à icilesvacances.ca. Votre vote peut faire toute la différence!

France Gagnon, pour le comité de communication de la Contrée

MARCHÉ DE LA PLACE

Épicerie-boucherie de Buckland, coopérative de solidarité

Un boucher d'exception

Il y a des personnes que l'on croise dans la vie qui nous inspirent la confiance et la compétence, elles sont généralement discrètes et calmes, oeuvrant avec des gestes précis, mille fois répétés.

Alain Morin est une de ces personnes, il est un boucher d'exception. Il est avec nous depuis un peu plus d'un an et il est notre fierté. Sa réputation n'est plus à faire puisqu'il dessert des clients satisfaits depuis plus de 25 ans.

C'est un perfectionniste, travaillant et consciencieux, qui a été lauréat de cinq Couperet d'Or consécutifs pendant son travail chez Métro Ste-Claire.

Il n'offre que ce qu'il y a de mieux à sa clientèle, s'efforçant de mettre en valeur les produits de sa boucherie par une présentation soignée.

Nous sommes fiers et honorés de sa présence à notre Marché contribuant largement à notre succès grandissant des derniers mois.

Saluez-le gentiment lors de votre prochain passage. Merci Alain!



☆☆

☆ Le membre gagnant du bon d'achat pour le mois de février 2015 est Nancy Rouillard. Félicitations!

☆ Francis Ruel a accepté de faire les transports hebdomadaires pour nos produits de la SAQ Ste-Claire. Raoul a assuré ce service tout le temps de sa présence au C.A. Depuis son départ, Jules Noël avait repris le flambeau. Merci infiniment et grâce à vous, nous avons d'excellents produits à offrir à notre clientèle!

☆ À vous, gens de Buckland et d'ailleurs, nous vous encourageons à continuer à acheter localement, et devenir pour ceux qui ne le sont pas encore, de fidèles clients de notre épicerie. N'oubliez pas que vos achats locaux font la différence, jour après jour, et garderont vivant notre marché!

*Ronald Charbonneau, vice-président et Nancy Bélanger, secrétaire
ainsi que les autres membres du Conseil d'administration,*

Rose-Alène Fontaine, présidente, Denise Roy, Francis Labrecque, Jules Noël et Guylaine Aubin

FABRIQUE



VENTE de BANCS

À une certaine époque, on procédait à la "vente" des bancs de l'église. On faisait cela pour accommoder les paroissiens qui avaient ainsi une place assurée quand ils venaient à l'église pour une cérémonie quelconque. Les temps ont changé. Malheureusement, on ne manque plus de places lors des messes, ou autres cérémonies. Le nombre de bancs disponibles est plus élevé. Beaucoup de paroissiens et paroissiennes ont encore leur banc, ce qui constitue un revenu supplémentaire pour la paroisse. Il y a donc présentement plusieurs bancs à "vendre". Toute personne intéressée à en acheter un peut le faire en communiquant avec le secrétariat, à la sacristie. Un prix minimum de 15\$ a été fixé par les marguilliers à leur réunion du 26 mars.

Les bancs disponibles sont les suivants: 1, 2, 3, 6, 8, 11, 14, 17, 18, 21, 22, 26, 34, 42, 43, 44, 45, 46, 52, 62, 63, 66, 78, 82, 83, 85, 89, 92, 97, 99, 104, 108, 115, 118, 122, 123, 124, 153. À vot' bon coeur, mesdames et messieurs les paroissiens.
Claude Gignac - pour le Conseil de Fabrique

CAPITATION

Déjà plusieurs paroissiens ont versé leur capitation. Grand merci au nom de la paroisse. Que vous l'ayez oublié, que vous y réfléchissiez, votre paroisse a besoin d'un geste généreux de votre part. Le présent est garant de l'avenir de notre église, si nous y tenons. Merci d'avoir une pensée pour votre paroisse.

Claude Gignac - au nom des marguilliers

FÊTE des MÈRES

Hé oui ! vos marguilliers pensent déjà à la Fête des Mères. Le 10 mai approche à grands pas. Ils s'activent déjà à préparer le traditionnel brunch de la Fête des Mères. Quand on y pense, c'est une des rares occasions où on peut tous se regrouper en familles, les mères, mémères, pères, pépères, enfants et petits-enfants. Tous ensemble dans la salle communautaire, entre parents et amis. Bientôt, les marguilliers vous offriront des billets pour y assister. C'est presque un péché de rater une si belle occasion !!!!

Claude Gignac - pour les marguilliers

COMPAGNIE de CIMETIÈRES

Le 26 mars dernier se tenait une rencontre à la sacristie, regroupant des marguilliers de Buckland, Armagh et St-Philémon. Objet de cette rencontre : Former une compagnie de cimetières, regroupant les trois paroisses.

Pourquoi regrouper nos trois cimetières sous une même organisation ? Pour en garder la gestion, quand les neuf paroisses de l'Unité deviendront une seule fabrique. Sinon, nos cimetières seront gérés par cette nouvelle fabrique. Les marguilliers pensent que nous sommes mieux de gérer nous-mêmes nos affaires.

Pourquoi ce regroupement de trois paroisses ? La loi nous oblige à être au moins deux paroisses pour former une compagnie. Autre question : financièrement parlant, les coûts seront-ils les mêmes qu'aujourd'hui ? Une évaluation sérieuse de la question sera faite, avant de former officiellement le regroupement.

En attendant la suite des événements, chacun(e) est invité(e) à suggérer un nom possible pour cette compagnie de cimetières (si vous avez une suggestion, la transmettre à la fabrique).

Claude Gignac - fabrique N.D.A. de Buckland



CLUB FADOO «BON ACCUEIL» BUCKLAND



- ▶ La réunion générale du CLUB FADOO aura lieu jeudi 30 avril à 13hres 30 au centre communautaire. On vous attend nombreux.
- ▶ Fête des aînés, jeudi 7 mai à l'occasion de notre dîner du mois. Venez fêter nos aînés avec nous.

Simone Laflamme présidente



CUEILLETTE DE LA SOLIDARITÉ 2014 – MERCI

Plusieurs jeunes se sont regroupés au **MARCHÉ DE LA PLACE** le jeudi 4 décembre 2014; ils ont animé les lieux par des chants de Noël. Grâce à eux, la Cueillette de la Solidarité a été un succès à Buckland.

Nous remercions : Jade Bélanger, Léa Bélanger, Alec Desalliers, Steeven Fortin, Noémie Lemieux-Lachance, Marie-Ève Métivier et Marie-Ly Robidoux.

Nous remercions également monsieur Pierre-André Tanguay, mesdames Monique Lafontaine et Yolande Morin qui ont accompagné les jeunes. Nous dédions un merci particulier à madame Yolande Morin qui a orchestré l'organisation et la réalisation de cette activité.

« Merci » à tous les membres de l'équipe de travail du **MARCHÉ DE LA PLACE** pour leur accueil!

« Merci » à la population de Buckland pour sa générosité!

Nous remercions également le club FADOO « Bon Accueil » Buckland qui a profité de son activité qui se tenait ce jour-là pour amasser des sous dans le cadre de la Cueillette de la Solidarité.

Lynda Bouchard, direction Frigos Pleins



Du nouveau dans Bellechasse!

Désormais, toutes les municipalités de Bellechasse possèdent une politique familiale et *Municipalité amie des aînés*! De plus, la MRC de Bellechasse a elle aussi élaboré, avec l'aide des 20 municipalités de son territoire, sa politique Familles et Aînés régionale.

En raison des nombreux défis qui s'imposent aux familles et aux aînés d'aujourd'hui et afin de leur offrir un soutien adapté à leurs besoins, la MRC a réalisé une politique régionale contenant plusieurs actions concrètes visant à améliorer la qualité de vie des Bellechassois.

Pour connaître les mesures prévues au plan d'action de la politique Familles et Aînés régional, visitez le site internet de la MRC de Bellechasse à l'adresse suivante www.mrcbellechasse.qc.ca . En plus de celle de la MRC, vous y trouverez les 20 autres politiques municipales.

Vous pouvez aussi vous procurer la brochure de la politique régionale à votre bureau municipal ou directement à la MRC de Bellechasse au 100, Monseigneur Bilodeau à St-Lazare.



Souvenirs d'autrefois pour Adrien Nolet



Collection Adrien Nolet

Les frères Lucien, Roger et Adrien Nolet en 1931 devant la résidence familiale.

Mes discussions avec l'oncle Adrien concernant cette photo ont fait remonter dans sa mémoire toute une gamme de bons souvenirs de l'ancien temps, pour ne pas dire d'une autre époque.

Cette charrette que menait Lucien pour promener ses jeunes frères, Roger et Adrien, avait aussi d'autres utilités comme porter la crème à la source au pied de la côte de Ville-Marie, faire des commissions chez les marchands du village ou une course avec des amis.

Les Nolet avaient aussi une autre charrette dont le centre de gravité était beaucoup plus bas afin de pouvoir atteler leur chien « **Spote** ». De type berger allemand, cette bête a rendu de nombreux services à la famille. Fort et discipliné, il aimait traîner de lourdes charges. Un peu de course ne l'effrayait pas, surtout lorsque ses passagers l'encourageaient.

Deux fois par jour, on allait porter la crème à la source avec lui. Cette source très froide était peu profonde et entourée d'une cage de bois d'environ trois pieds carrés. Son format permettait d'y installer un bidon de huit gallons et une grande chaudière. Le fonctionnement était simple : on versait la crème déjà dans la chaudière dans le bidon et ensuite on versait la crème fraîchement écrémée dans la chaudière précédemment transvidée dans le bidon. Tout ça pour éviter le choc thermique de la crème tiède avec celle déjà refroidie. Question de préserver la qualité nécessaire pour la production du beurre fait par la beurrerie locale.

Avec une vingtaine de vaches canadiennes, la ferme des Nolet était une grosse ferme pour l'époque. L'été, elles broutaient dans le pacage derrière la grange avec, comme compagnons de clos, des bœufs et au moins une douzaine de moutons dodus. En pleine saison, elles produisaient au moins deux bidons de crème par semaine.

Avant leur transport par camion, les bidons étaient apportés à la beurrerie par les cultivateurs eux-mêmes. Bien souvent, un regroupement de ceux-ci les transportaient à tour de rôle pour gagner du temps. Adrien se souvient même d'avoir livré, un jour avec son père Alfred, une grande canisse de crème à la beurrerie du village. Il mentionne avoir été impressionné par les installations et le travail du beurrier, un monsieur Audet. J'avais six ans à ce moment-là, dit-il. Cette beurrerie fut démolie en 1931. Coïncidence peu banale, ce fut Léo Lacasse, son futur beau-père, qui bâtit sa résidence sur cet emplacement pour y élever sa famille.

Lorsque « **Spote** » prit sa retraite, son successeur fut « **Ti-Prince** ». Celui-ci était un adepte de la course qui ne détestait pas japper plus que moins pour annoncer sa présence. Il était très fringant lorsqu'il revenait du village avec une charge de deux poches de moulée. Ça s'appelait « tassez-vous d'là », surtout lorsque le chien de François Baillargeon venait nous reconduire un bout. Mais sa randonnée de prédilection demeurait celle de descendre au bout de la terre. En ces temps-là, la côte Ville-Marie faisait une courbe pour contourner le pic de gravier à Charles Roy. Durant le temps des foins, j'étais souvent chargé d'aller porter le dîner aux travailleurs qui faisaient les foins au bout de notre terre. Ma mère préparait le repas et mettait les chaudrons dans une boîte de bois. « **Ti-Prince** » trépignait, il voulait sauter dans le collier de son attelage et avait très hâte de prendre la route. Une fois la boîte du lunch au fond de la charrette, on partait en trombe. Fallait pas être trop peureux, car ça roulait vite rendu au pied de la côte traversée par la rivière des originaux. Nous avons été assez chanceux car nous n'avons pas pris le fossé souvent, ni subi d'avaries importantes. La seule fois où j'ai vraiment mal versé, j'étais accompagné de mes amis Roland et Adrien Fontaine. L'hiver, on attelait Ti-Prince à une petite sleigh dont les lisses avaient un pouce de large. J'ai souvent été reconduire et rechercher les hommes de la famille qui bûchaient sur la terre des Pointes. Durant la période des sucres, je faisais plusieurs aller-retour à la cabane à sucre sur la côte de Ville-Marie. J'ai eu l'occasion de transporter plusieurs de nos visiteurs lors de fêtes à sucre. Adrien est très heureux de partager et de se remémorer ses quelques souvenirs de jeunesse.



Ernest, Ti-Prince et Adrien



Sam le dernier fidèle compagnon d'Adrien

© Laurent Nolet 04/2015

Agenda

À placer dans votre agenda :

Venez en grand nombre, tous les membres, section Buckland

Assemblée générale annuelle
de la Caisse Monts et Vallées de Bellechasse
Mardi le 21 avril à 19 h 30
Salle académique à la Maison de la Culture

Le comité d'action du Club Fadoq « Bon Accueil » de Buckland



Société historique de Bellechasse

La Société historique de Bellechasse tiendra son assemblée générale à Buckland. Cette assemblée se tiendra à la sacristie, le dimanche 26 avril, 14h. C'est une première à Buckland. Et c'est l'occasion de rencontrer les personnes qui travaillent fort à faire connaître Bellechasse, notamment par la revue " Au fil des ans ". Pour ceux qui connaissent la revue, on se souviendra du numéro spécial sur Buckland. Toute la population est invitée à faire honneur à sa réputation de s'impliquer, et de venir donc en grand nombre à cette assemblée. C'est l'occasion idéale de prendre connaissance de ce que la S.H.B. mijote pour les prochains mois et années.

Dimanche 26 avril, 14h (heure de Buckland).

Claude Gignac - Société historique de Bellechasse

Bingos, les 7 mai et 11 juin 2015

BINGOS DES CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-LAZARE au profit de la Fabrique de St-Lazare, au Centre Communautaire, 128 rue de la Fabrique. \$ 3,000.00 en prix ! Début du bingo 19h00, les portes ouvriront à 18h00.
Pour info: Patrice Fournier Tel: 418-883-2128

Divers

À vendre ou à louer

Si vous avez une propriété à Buckland à vendre ou à louer, communiquez avec le bureau municipal au 418-789-3119, il nous fera plaisir de le diffuser sur notre site Web.





RÉALISATION D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET ENTRETIEN



David et Richard Lamontagne prop.
Plus de 10 ans d'expérience

LAMONTAGNE

paysagistes inc.

418 883-6389

418 670-5414

- Aménagement complet
- Murs de blocs, bois et pierres naturelles
- Sentiers de pavés
- Terrasses de dalles et pavés
- Bordures de stationnement
- Plantations, etc.

ESTIMATION GRATUITE

457, route 279, St-Damien-de-Buckland
lamontagnepaysagistes@hotmail.com



Ferme Loup Ange

Marie-Claude Pâquet

Jean Bilodeau

Éleveurs de bovins Highland

418-466-2013

fermeloupange@gmail.com

Armagh, Qc

Notre mission est d'offrir à nos clients une viande de qualité supérieure sans hormone de croissance, ni antibiotique. Notre spécialité est le bœuf Highland, viande maigre recommandée par l'Association des cardiologues. Nous offrons aussi le porc Berkshire et le poulet de grain. Nos animaux sont élevés avec respect et en liberté. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Nos produits sont disponibles sous réservation seulement. Au plaisir de vous servir!

REMORQUAGE RECYCLAGE JOËL LAFLAMME



Remorquage - Service 24h
Transport général

Recyclage : Auto, camion, métaux de toute
sorte
Machinerie agricole
Machinerie lourde

Joël Laflamme
4265, rue Principale
Buckland Cté Bell. (Québec)
GOR 1G0

Tél. : 418-789-2019 (garage)
Cell. : 418-208-1119

NOTAIRE

Petit & Boucher
S.E.N.C.R.L.

NOTAIRES - CONSEILLERS JURIDIQUES

Téléphone: 418-914-9738

Télécopieur: 418-914-9739

Site internet: www.pbnotaires.com

www.pbnotaires.com



Me Valérie Petit
valerie.petit@notarius.net

Il y a maintenant un notaire disponible à Buckland!

Les rencontres se font à la bibliothèque municipale, sur rendez-vous.





Services offerts:

- Achat de propriété
- Hypothèque
- Quittance ou mainlevée
- Testament
- Mandat en prévision de l'inaptitude
- Convention de vie commune
- Consultation juridique
- Procuration générale
- Ouverture de régime de protection
- Mariage
- Dissolution d'union civile

Au plaisir de vous servir!



Calendrier des activités et autres, avril 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
05) Pâques	06)  Bureau fermé	07) Réunion du conseil, 20h	08)	09) Biblio 18h30 à 20h	10)	11)
12)	13)  Bureau fermé	14) Réunion Ch. Colomb et Fermières	15)	16) Biblio 18h30 à 20h	17)	18) Ouverture déchetterie, 8h à 12h Souper dansant Maison Culture Bell. Vincent Vallières, 20h
19)	20)  Bureau fermé	21) Ass. Ann. Caisse... Salle Académique St-Damien 19h30	22) Déchetterie, 8h à 12h	23) Biblio 18h30 à 20h	24) Date de tombée journal "Le Vent du Sud"	25) Déchetterie, 8h à 12h
26) Ass. Gén. Société historique de Bell., 14h à la sacristie	27)  2 ^e Ass. Gén. De la Contrée à St-Léon, 19h, salle Com.	28)	29) Déchetterie, 8h à 12h	30) Biblio 18h30 à 20h Réunion Gén. Club FADOQ, C. Com. A 13h30		

mai 2015

					01)	02) Déchetterie, 8h à 12h
03)	04)  Réunion du conseil, 20h	05) Inscription terrain de jeux Salle Conseil 18h30 à 20h	06) Déchetterie, 8h à 12h	07) Biblio 18h30 à 20h Dîner Âge d'Or	08)	09) Déchetterie, 8h à 12h
10) Brunch "Fête des Mères" C. Com. Organisé par la Fabrique	11)  Bureau fermé	12) Réunion Ch. Colomb et Fermières	13) Déchetterie, 8h à 12h	14) Biblio 18h30 à 20h	15)	16) Souper dansant Le Choeur de Bell., église St-Charles Déchetterie, 8h à 12h

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h à la salle du conseil, située au 4344, rue Principale.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bienvenue à tous et à toutes !

Membres du Conseil

Mairesse : Mme Juliette Laflamme
Conseillers & : M. Daniel Talbot
Conseillères : Mme Karine Brochu
M. Roland Turgeon
M. Jean-Yves Turmel
Mme Nancy Rouillard
Mme Sylvie Blouin

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi, ouvert en après-midi de 13h à 16h

Jocelyne Nadeau, DG

Diane Laflamme, adj. Adm.

Bruno Laflamme, directeur des travaux publics

Bibliothèque municipale

Ouverte à tous les jeudis
de 18h30 à 20h00

Préposée : Diane Laflamme

Tél : 418-789-3119

Numéros à retenir

Locaux municipaux à louer	Jocelyne Nadeau, DG	418-789-3119
Chalet des Sports		418-789-3419
Centre Communautaire		418-789-3128
Salle du Conseil		418-789-3128
Corporation de Développement	Miguël Fillion	418-956-8584
Comité d'embellissement	Juliette Laflamme	418-789-2781
Bibliothèque municipale	Diane Laflamme	418-789-3119
École du Bon Vent	Jean-Guy Labbé	418-789-2091
Fabrique de Buckland	Suzanne Mercier	418-789-2002
OMH	Laurette Carrier	418-789-3092
Club de l'Âge d'Or «Bon Accueil»	Simone Laflamme, prés.	418-789-3777
Le Cercle de Fermières	Francine Laflamme	418-789-3184
Chevaliers de Colomb	Régent Mercier	418-789-3252
Croix Rouge (info)	Claude Gignac	418-789-2990
Chef pompier	Charles-Henri Fontaine	418-789-3114
Agent de la S.Q. pour Buckland	Lieutenant Hélène Vien	418-887-4058
Députée de Bellechasse au Provincial	Dominique Vien	418-642-1343
Ministre et Député de Lévis-Bell. au Fédéral	Steven Blaney	418-830-0500

Politique de publication

Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant la date de tombée, voir page couverture de chaque mois. La municipalité se réserve le droit de condenser les articles afin de faciliter l'insertion des articles dans le journal.

Pour les personnes intéressées, le «Vent du Sud» publiera vos petites annonces : offre d'achat, de vente, de service etc.... Les tarifs sont les suivants :

½ page : 15\$	¼ page : 10\$	1 page : 25\$
Carte d'affaires : 10\$		
Moins de 25 mots : 2\$	Entre 25 mots et 60 mots : 4\$	

Pour information : bureau municipal au 418-789-3119